

garçon frappé de paralysie infantile. Off: un pèlerinage. Prom: une grand'messe.—**Dame J. C.**—Une mère de famille malade, souffrant sérieusement d'une jambe. Prom: \$2.50.—**Dame E. D.**—**Ste-Anne de la Pérade**: Un vieillard sérieusement atteint. Off: 50 sous pour messe.—**M. Georges Douville.**—**Ste-Anne des Plaines**: Guérison à obtenir. Prom: une grand'messe.—**Dame E. Guénette.**—**Ste-Monique**: Affaire importante; exemption de deux fils, etc.—**A. L.**—**Ste-Scholastique**: Grâce spéciale à obtenir. Off: une aumône pour luminaire.—**Dame W. S.**—**Ste-Séraphine**: Succès, guérison, grâce à obtenir. — Une abonnée.—**Shippagan-Island**: Exemption de mon mari à obtenir. Off: un abonnement et \$5.00. Prom: \$5.00 encore.—**Dame A. D.**—**Six Roads, Glouc.**: Plusieurs exemptions à obtenir. Off: plusieurs abonnements.—**Par Dlle L. K., zél.**—**Trois-Rivières**: Une petite fille souffrant d'énervement depuis sa naissance.—**Dlle E. Pichette.** — Une mère de famille souffrant des yeux. Off: un pèlerinage et 9 cierges.—**Dame J. B.**—Un conscrit. Off: deux messes.—**A. B.**—Deux jeunes filles souffrantes, l'une de la vue, l'autre de nerfs. Off: 4 cierges et promesse de ne plus aller aux vues.—**Dame E. N.**—Un père de famille exposé à retomber dans l'habitude de l'ivrognerie. Off: une neuvaine de lampes.—Une pèlerine.—**Upton**: Guérison à obtenir d'une maladie dont je souffre depuis 30 ans. Prom: \$5.00.—**Dame F.-X. L.**—**Ville-Marie**: Grâce de connaître ma vocation. Off: une aumône pour luminaire.—**Dlle P. L.**—**Warwick**: Une mère de famille sérieusement atteinte au coeur et de faiblesse générale.—**Dame J.-A. R.**—**Woonsocket**: Un jeune homme menacé de perdre la foi.—Une abonnée.—**Yamaska-Est**: Accord dans un ménage. Prom: \$10.00.—Un abonné.

POUR RIRE

M. Lamerre a épousé Mlle Lepère; de ce mariage est né un fils, qui est devenu le maire de sa commune.

Monsieur, c'est le père, madame, c'est la mère, et les deux font la paire. Le fils est le maire-Lamerre. Le père, quoique père est resté Lamerre; mais la mère avant d'être Lamerre, était bien Lepère. Le père est donc le père sans être Lepère, puisqu'il est Lamerre et la mère est Lamerre, étant née Lepère, mais n'a jamais pu être maire. Le père n'est pas la mère, tout en étant Lamerre. Si la mère meurt, Lamerre, qui est le père et qui n'a jamais été Lepère, pas plus qu'il n'a été le père de la mère du maire, le père, dis-je, devenant veuf, la perd, et le père Lamerre ainsi que le maire Lamerre perdent la tête..... et moi aussi.
